

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Bison International
Dr.A.F.Philipsstraat 9
NL-4462 EW Goes
PO Box 160
NL-4460 AD Goes
tel. +31 88 3235700
fax. +31 88 3235800
e mail: sds@boltonadhesives.com

Bison International
Excelsiorlaan 27, B 3
B-1930 Zaventem
tel. +32 3 710 92 92
fax. +32 3 710 92 90
e mail: sds@boltonadhesives.com
- **Service chargé des renseignements:** Bison QESH
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre Antipoisons: 070 245245
Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétate d'éthyle
butanone
acétone

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétate d'éthyle
butanone
acétone

Mentions de danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.

(suite page 3)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 2)

· **vPvB:** Non applicable.· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**· **Description:** Colle· **Composants dangereux:**

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43	butanone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-XXXX	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-25%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des mesures de premiers secours**· **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE-FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 - Brouillard d'eau
 - Mousse résistant à l'alcool
 - Poudre d'extinction
 - Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications**
 - Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
 - Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
 - Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 - Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
 - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 5)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 4)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Classe de stockage:** 3
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

141-78-6 acétate d'éthyle

VL (Belgique)	Valeur momentanée: 1468 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m ³ , 200 ppm
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 1468 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m ³ , 200 ppm

78-93-3 butanone

VL (Belgique)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm

67-64-1 acétone

VL (Belgique)	Valeur momentanée: 1187 2420* mg/m ³ , 492 1000* ppm Valeur à long terme: 594 1210* mg/m ³ , 246 500* ppm *jusqu'au 31.12.21
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 1210 mg/m ³ , 500 ppm

· DNEL

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	4,5 mg/kg bw/day
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	37 mg/kg bw/day
Inhalatoire	Consommateur, court, par inhalation	734 mg/m ³
	Consommateur, par inhalation, long terme	367 mg/m ³

78-93-3 butanone

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	31 mg/kg bw/day
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	412 mg/kg bw/day
Inhalatoire	Consommateur, par inhalation, long terme	106 mg/m ³

67-64-1 acétone

Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	62 mg/kg bw/day
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	62 mg/kg bw/day

(suite page 6)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 5)

Inhalatoire	Consommateur, par inhalation, long terme	200 mg/m ³
· PNEC		
141-78-6 acétate d'éthyle		
Eau douce	0,26 mg/l	
Eau de mer	0,026 mg/l	
Sol	0,22 mg/kg	
78-93-3 butanone		
Eau douce	55,8 mg/l	
Eau de mer	55,8 mg/l	
Sol	22,5 mg/kg	
67-64-1 acétone		
Eau douce	10,6 mg/l	
Eau de mer	1,06 mg/l	
Sol	29,5 mg/kg	

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:**

Filtre AX

Filtre A

· **Protection des mains:**

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,7 mm

(suite page 7)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 6)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 120 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 4).

· Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· État physique**

Liquide

· Couleur:

Incolore

· Odeur:

Genre ester

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

55,8-56,6 °C

· Inflammabilité

Facilement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion**· Inférieure:**

1,8 Vol %

· Supérieure:

13 Vol %

· Point d'éclair

-18 °C

· Température d'inflammation:

460 °C

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Non déterminé.

· Viscosité:**· Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· Dynamique à 20 °C:

600 mPas

· Solubilité**· l'eau:**

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C:

233 hPa

· Densité et/ou densité relative**· Densité à 20 °C:**0,94-0,941 g/cm³**· Densité relative**

Non déterminé.

(suite page 8)

BE-FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 7)

· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminées ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	80,0 %
· Teneur en substances solides:	20,0 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs très inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 9)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 8)

- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

- **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	5620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	1600 mg/l (rat)

78-93-3 butanone

Oral	LD50	3300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (lapin)

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20000 mg/kg (lapin)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Non applicable.

- **Sensibilisation** Non applicable.

- **Toxicité par administration répétée** Non applicable.

(suite page 10)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 9)

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

78-93-3 butanone

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**ADR/ADN, IMDG, IATA** UN1133**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU****ADR/ADN** 1133 ADHÉSIFS, special provision 640D**IMDG, IATA** ADHESIVES

(suite page 11)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 10)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):

33

· No EMS:

F-E, S-D

· Stowage Category

B

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· Quantity limitations

On passenger aircraft/rail: 5 L
On cargo aircraft only: 60 L

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ)

5L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur:
30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:
500 ml

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D/E

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

(suite page 12)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 11)

· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· Remarques:	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1133 ADHESIVES, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3	butanone	3
67-64-1	acétone	3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3	butanone	3
67-64-1	acétone	3

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 13)

BE-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.03.2023

Révision: 12.02.2023

Numéro de version 40 (remplace la version 39)

Nom du produit: GRF HARD PVC ADH BP 100ML*6 NLFR

(suite de la page 12)

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique: Bison QESH**Contact:** Reach coordinator**Date de la version précédente:** 19.06.2021**Numéro de la version précédente:** 39**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

BE-FR